

6^E
21-23
JUN
2016
OPÉRA

CONGRÈS MONDIAL CONTRE LA PEINE DE MORT OSLO



DOSSIER DE PRESSE

CONGRES.ABOLITION.FR





SOMMAIRE

LE CONTEXTE INTERNATIONAL COMPLEXE EST UN DÉFI POUR LE MOUVEMENT ABOLITIONNISTE	4
NOS INVITÉS	5
NOS TÉMOINS	6
PROGRAMME DU CONGRÈS	8
ECPM -ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT	10
NOS PARTENAIRES	11
LA PRESSE AU CONGRÈS	12





LE CONTEXTE INTERNATIONAL COMPLEXE EST UN DÉFI POUR LE MOUVEMENT ABOLITIONNISTE

Avec 140 pays et territoires ayant aboli la peine de mort en droit ou en pratique et un nombre de pays procédant à des exécutions en diminution, **l'abolition s'inscrit comme une tendance universelle**. Le combat abolitionniste a marqué des points depuis le Congrès mondial de Madrid et de nombreux pays qui maintenaient la peine de mort l'ont, soit abolie dans la pratique, soit en ont restreint l'utilisation à certains crimes ou certaines catégories de personnes. Au cours de l'année 2015, ce sont quatre pays qui peuvent se féliciter d'avoir mis fin à la peine capitale : la République du Congo, les îles Fidji, Madagascar et le Suriname.

Toutefois, ces dix dernières années, de nombreux pays ont adopté des lois anti-terroristes qui élargissent le champ d'application de la peine de mort. Récemment, le Pakistan, la Jordanie et le Tchad ont repris les exécutions au nom de la lutte contre le terrorisme après des années de moratoire.

Au cours de l'année 2015, au moins 1 634 prisonniers ont été exécutés dans 25 pays et 1 998 personnes ont été condamnées à mort dans 61 pays, un record depuis 25 ans. Dans ce paysage, l'Asie et le monde arabe restent les régions qui résistent encore fortement à l'avancée de la pensée abolitionniste. Le Pakistan, l'Arabie saoudite et l'Iran ont été responsables de 89 % du total des exécutions enregistrées au cours de l'année 2015. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la Chine, pays où les informations relatives à la peine de mort sont secret d'État.

Une attention particulière a été accordée à l'Asie du Sud-Est en 2015 et le Congrès régional contre la peine de mort a eu lieu en Malaisie. Pour assurer un suivi, **l'Asie aura une place de choix lors du Congrès mondial**, notamment avec une session plénière consacrée aux progrès et revers de notre cause sur le continent asiatique.

En outre, dans les États qui ont aboli en droit, des mouvements pro-peine de mort remettent régulièrement en question l'abolition. De leur côté, les citoyens et les organisations de défense des droits de l'homme qui s'opposent à la peine de mort sont quotidiennement confrontés à des obstacles politiques, judiciaires ou religieux importants. **Le soutien des Institutions nationales des droits de l'homme (INDH) dans la lutte abolitionniste est donc crucial** et doit s'accroître pour aboutir à des progrès durables. C'est pourquoi la deuxième session plénière leur sera consacrée.

À présent, il faut espérer que la marche en avant, stoppée en 2015, reprenne de plus belle. **L'année 2016 laisse entrevoir des avancées positives** : des rumeurs d'abolition nous viennent de Guinée ou du Burkina Faso. La Mongolie vient d'officialiser l'abolition par un vote au Parlement d'une révision du Code pénal.

Le 6^e Congrès mondial contre la peine de mort organisé par ECPM sera une occasion à ne pas manquer pour relancer le mouvement et poursuivre notre chemin vers l'abolition universelle !



NOS INVITÉS

Depuis 2001 ECPM organise les Congrès mondiaux contre la peine de mort. Ces événements internationaux rassemblent des milliers de membres de la société civile, des représentants politiques, des juristes et des journalistes venus des cinq continents dans l'objectif de faire émerger les stratégies à venir pour l'abolition universelle.

Après Strasbourg en 2001, Montréal en 2004, Paris en 2007, Genève en 2010 et Madrid en 2013, Oslo accueille le 6^e Congrès mondial du 21 au 23 juin 2016. Il est organisé par ECPM, sous le parrainage de la Norvège, de la France et de l'Australie et en partenariat avec la Coalition mondiale contre la peine de mort.

PERSONNALITÉS POLITIQUES ATTENDUES

- **M. Zeid Ra'ad Al Hussein**,
Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Nations unies
- **M. Thorbjørn Jagland**, Secrétaire général du Conseil de l'Europe
- **Mme. Michaëlle Jean**, Secrétaire générale
de l'Organisation internationale de la Francophonie
- **M. Borge Brende**, ministre des Affaires étrangères, Norvège
- **M. Jean Marc Ayrault**, ministre des Affaires étrangères
et du Développement international, France
- **M. Mangala Samaweera**, ministre des Affaires étrangères, Sri Lanka
- **M. Didier Burkhalter**, ministre des Affaires étrangères, Suisse
- **M. Ang Vong Vathana**, ministre de la Justice, Cambodge
- **M. Ashraf Rifi**, ministre de la Justice, Liban
- **M. Alexis Thanbwe Mwanba**, ministre de la Justice
de la République démocratique du Congo
- **M. André Vallini**, Secrétaire d'État auprès du ministère
des Affaires étrangères, France
- **M. Benedetto Della Vedova**, secrétaire d'État aux Affaires étrangères,
sénateur, Italie
- **M. Phillip Ruddock**, envoyé spécial pour les droits de l'homme, Australie
- **M. Robert Badinter**, ancien garde des Sceaux
ayant aboli la peine de mort en France

PRIX NOBEL DE LA PAIX

- **M. Abdessattar Ben Moussa**, membre du Quartet tunisien,
Prix Nobel de la paix 2015
- **M. Mohamed Fadhel Mahfoudh**, membre du Quartet tunisien,
Prix Nobel de la paix 2015
- **M. Ouided Bouchamaoui**, membre du Quartet tunisien,
Prix Nobel de la paix 2015
- Message vidéo de l'**Archevêque Desmond Tutu**,
Prix Nobel de la paix 1997



SUNNY JACOBS

Ex-condamnée à mort,
fondatrice d'un lieu
d'accueil pour anciens
condamnés, **Etats-Unis**

Sunny a été injustement jugée et condamnée à mort en Floride, aux Etats-Unis en 1976. Elle a été mise en isolement pendant 5 ans avant que sa condamnation à mort ne soit annulée. Elle a ensuite passé 12 années supplémentaires en prison, pendant lesquelles elle a enseigné le yoga. Avec l'aide d'avocats qui ont travaillé bénévolement pendant de nombreuses années et d'amis qui les ont aidés dans l'enquête, la condamnation de Sunny a été annulée en 1992 et elle a récupéré sa liberté.



HIDEKO HAKAMADA

Sœur d'Iwao Hakamada,
condamné resté le plus
longtemps au monde
dans les couloirs
de la mort, **Japon**

Pour accomplir les dernières volontés de sa mère décédée, à savoir l'exonération d'Iwao, Hideko Hakamada, âgée de 83 ans, s'est dévouée à la libération de son frère cadet. Iwao, 80 ans, a été arrêté à l'âge de 30 ans. Il a été condamné à mort et a passé 47 ans et 7 mois en prison. Il est ainsi le condamné qui a passé le plus de temps dans les couloirs de la mort au monde. Le 27 mars 2014, il a été libéré suite à la réouverture de son dossier, mais la décision est en suspens et il est toujours condamné.



PETER PRINGLE

Ex-condamné à mort,
fondateur d'un lieu
d'accueil pour anciens
condamnés, **Irlande**

Peter a été injustement poursuivi, jugé et condamné pour meurtre et vol qualifié par un Tribunal pénal spécial, qui ne comptait pas de jury à Dublin, en Irlande, en 1980. Il a été condamné à mort et à 15 ans d'emprisonnement. En 1981, sa condamnation à mort a été commuée en 40 ans de prison sans rémission de peine. Il a fait des études de droit et a pu préparer son dossier en vertu de la Constitution irlandaise. Il a ouvert son cas devant la Haute Cour de Dublin en janvier 1992, et a assuré sa propre défense. Il a ainsi retrouvé sa liberté en 1994.

SUNNY ET PETER se sont consacrés à la guérison, la paix et la réconciliation à la suite de leurs libérations respectives. Ils se sont rencontrés en 1998 et, ensemble, ont fondé The Sunny Center, un sanctuaire dédié en particulier aux personnes qui ont été injustement condamnées pour des crimes qu'elles n'ont pas commis, et qui ont passé du temps dans les couloirs de la mort.



BYSON KAULA

Ex-condamné à mort,
professeur et aumônier
bénévole en prison depuis
sa libération, **Malawi**

Byson Kaula a été arrêté en 1992 suite à la mort d'un de ses employés qui était gravement malade. Après avoir été maintenu en détention provisoire pendant 7 ans, il a été reconnu coupable d'assassinat et condamné à la peine de mort obligatoire. En prison, il a développé des programmes d'éducation et a été surnommé « le professeur » pour son travail d'enseignant auprès d'autres détenus. Après 23 années passées en prison, il a été libéré au début de l'année 2015 et a habité à la Prison Fellowship Malawi, une résidence qui aide les détenus nouvellement libérés dans leur processus de réinsertion dans la société. Byron a depuis quitté la résidence. Il est désormais enseignant et aumônier bénévole lors des visites de Prison Fellowship Malawi dans les prisons.

TÉMOINS



SUZAN KIGULA

Ex-condamnée à mort,
a fait des études
de droit en prison,
Ouganda

Suzan a été arrêtée en 2000 et condamnée à mort en 2002. En prison, elle a fondé une école, avec le soutien des Services pénitentiaires ougandais, et s'y est inscrite, finalisant le cursus avec tous les honneurs. African Prison Project l'a choisie et a parrainé ses études par correspondance à l'Université de Londres. En partenariat avec l'ONG FHRI, Suzan a mené une pétition pionnière devant les tribunaux constitutionnels de l'Ouganda, connue sous le nom de Suzan Kigula et 417 autres. Cette pétition a permis d'établir que la peine de mort obligatoire est contraire à la Constitution. Suzan est sortie de prison en janvier 2016. Elle finalise actuellement l'obtention de son diplôme de droit.



CELIA VELOSO

Mère de Mary Jane Veloso, détenue dans
le couloir de la mort en
Indonésie, **Philippines**

Celia Veloso est la mère de Mary Jane Veloso, arrêtée en Indonésie pour trafic de drogue et condamnée à mort en octobre 2010. Sa famille, en collaboration avec l'ONG Migrante International, a lancé une campagne pour sauver Mary Jane, affirmant qu'elle est en fait victime de la traite de personnes et innocente des crimes dont on l'accuse. En avril 2015, Mary Jane avait été transférée dans sa dernière cellule, en vue de son exécution imminente. Un retournement de situation de dernière seconde lui avait finalement permis d'éviter le peloton d'exécution, mais sa vie ne tient toujours qu'à un fil, et Celia Veloso travaille sans relâche pour la liberté de sa fille.



LUBOV KOVALEVA

Mère de Vladislav Kovalev,
exécuté. Lauréate du Prix
du défenseur des droits
de l'homme. **Belarus**

Lubov Kovaleva est membre active de la coalition « Défenseurs des droits humains contre la peine de mort au Belarus ». En 2012, elle a reçu le Prix du défenseur des droits de l'homme au Belarus pour le soutien actif à son fils Vladislav Kovalev et pour son combat contre la peine de mort. Reconnu coupable de collaboration avec des terroristes après l'explosion dans le métro de Minsk en avril 2011, Vladislav Kovalev a été condamné à mort dans un procès expéditif entaché d'irrégularités en novembre 2011. L'exécution a eu lieu en mars 2012 alors que la plainte individuelle déposée par Lubov Kovaleva était toujours en cours d'étude par le Comité des droits de l'homme des Nations unies.



NDUME OLATUSHANI

Ex-condamné à mort,
devenu artiste peintre
et dessinateur,
États-Unis

©Eric England

Ndume Olatushani a 56 ans. En 1983, il est accusé de meurtre lors d'un braquage. Il a été accusé à tort et condamné à mort. Après d'innombrables appels, en 2004 sa peine a été commuée en une peine de prison à perpétuité. Il a été libéré après avoir saisi le plaidoyer Alford : il a renoncé à être innocenté, ce qui lui a permis d'être libéré immédiatement, mais il est toujours considéré comme coupable en dépit de son innocence. Il a été libéré en 2012 et a participé au projet Windows on Death Row.



PROGRAMME

MARDI 21 JUIN		
17:00-19:30	CÉRÉMONIE D'OUVERTURE	
MERCREDI 22 JUIN		
9:00-11:00	PLÉNIÈRE Progrès et revers en Asie: les leçons à en tirer <i>Comment les développements positifs récents peuvent-ils servir à surmonter les obstacles fréquemment rencontrés dans les pays rétentionnistes ?</i>	
11:00-11:30	PAUSE CAFÉ	
11:30-13:30	TABLE RONDE La peine de mort et le problème du terrorisme <i>Comment aborder les arguments rétentionnistes dans les affaires liées au terrorisme ?</i>	ATELIER Développer des stratégies juridiques pour avancer vers l'abolition de la peine de mort <i>Partage d'informations sur les différentes stratégies juridiques efficaces et la jurisprudence.</i>
13:30-15:00	PAUSE REPAS	
15:00-17:00	TABLE RONDE Protection contre la peine de mort des personnes souffrant de désordres mentaux: perspectives juridiques, sociales et médicales <i>Quelles sont les normes relatives aux droits de l'homme garantissant la protection des individus souffrant de désordres mentaux? Quels sont les obstacles pratiques empêchant leur application ?</i>	ATELIER Comment communiquer efficacement avec les médias ? <i>Travailler avec les médias peut s'avérer intimidant. Echange d'expériences entre journalistes et abolitionnistes sur les problèmes liés à la communication sur l'abolition de la peine de mort.</i>
17:00-17:30	PAUSE CAFÉ	
17:30-19:30	TABLE RONDE Migrants et minorités: Stratégies pour surmonter les défis dans les cas de condamnation à mort <i>Défis et difficultés dans la représentation des migrants et des minorités encourant la peine de mort. Un regard au-delà des stratégies diplomatiques.</i>	ATELIER Documenter l'utilisation de la peine de mort <i>Comment surmonter les obstacles liés à la collecte et au partage d'informations ainsi qu'à la surveillance des pratiques des États? Échange d'outils et d'expériences.</i>



MICHAEL O'DONNELL :
FINAL SENTENCE 2003-16

Michael O'Donnell est associé à une génération de sculpteurs britanniques, qui, dans les années 1980, lancèrent une nouvelle approche dans l'art de la sculpture. Il est actuellement Professeur à l'Académie d'Arts Appliqués d'Oslo, dont il est l'ancien Doyen. Son travail, FINAL SENTENCE 2003-16, est un mémorial basé sur les dernières paroles de condamnés à mort au Texas, juste avant leur exécution. Il sera projeté pendant le Congrès.

PROGRAMME

PATRICK CHAPPATTE ET ANNE-FREDERIQUE WIDMANN :
WINDOWS ON DEATH ROW, ART FROM INSIDE AND OUTSIDE THE PRISON WALLS

Windows on Death Row, Art From Inside and Outside the Prison Walls, est une exposition collaborative unique, réalisée par des dessinateurs de presse et des prisonniers des couloirs de la mort. Elle a été coordonnée par le dessinateur internationalement reconnu, Patrick Chappatte, et la journaliste Anne-Frederique Widmann.





DES DÉBATS

JEUDI 23 JUIN			
9:00-11:00	PLÉNIÈRE L'importance des INDH dans la lutte abolitionniste <i>Comment travailler avec les institutions nationales des droits de l'homme (INDH) afin de les rallier à la cause abolitionniste ?</i>		
11:00-11:30	PAUSE CAFÉ		
11:30-13:30	TABLE RONDE Le projet de Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples relatif à l'abolition de la peine de mort en Afrique	TABLE RONDE États-Unis: de nouveaux alliés rejoignent la lutte pour mettre fin à la peine de mort <i>Présentation des nouveaux alliés et de leur intégration aux stratégies abolitionnistes américaines.</i>	ATELIER Plaidoyer pour l'abolition auprès de parlementaires et de l'Exécutif <i>Le plaidoyer en faveur de l'abolition de la peine de mort au niveau national? Outils et bonnes pratiques pour un plaidoyer auprès de parlementaires et de l'Exécutif.</i>
13:30-15:00	PAUSE REPAS		
15:00-17:00	TABLE RONDE Relever le défi des alternatives à la peine de mort <i>Quelles sont les alternatives à la peine de mort? Quelles mesures, proposer aux États rétentionnistes ?</i>	ATELIER RÉSERVÉ AUX AVOCATS Représentation juridique efficace des personnes encourant la peine de mort (atelier réservé aux avocats) <i>Comment assurer une représentation juridique efficace? Cet atelier est réservé aux avocats afin de leur donner l'occasion de partager leurs expériences et de créer un réseau.</i>	ATELIER Mobiliser les jeunes autour de la cause abolitionniste <i>Comment mobiliser et sensibiliser les jeunes à la nécessité d'abolir la peine de mort? Méthodologie et outils éducatifs.</i>
17:00-17:40	DÉPART VERS LA MAIRIE (15')		
18:00-19:30	CÉRÉMONIE DE CLÔTURE À LA MAIRIE		
À PARTIR DE 19:30	MARCHE MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT (DÉPART DU PARVIS DE LA MAIRIE)		

CULTUREL

MANA NEYESTANI: DESSINS CONTRE LA PEINE DE MORT

Mana Neyestani est un dessinateur de presse iranien. Il a été emprisonné en 2006 à cause d'un dessin. Remis en liberté provisoire, il quitte l'Iran avec son épouse et vit aujourd'hui à Paris. Mana a été membre de l'ICORN (Réseau international de villes-refuge pour artistes et journalistes persécutés), et il travaille pour plusieurs sites internet iraniens comme « Rooz Online », « Mardomak » et « Radio Zamaneh ».



D'AUTRES ÉVÉNEMENTS CULTURELS tels que des projections de films et des expositions vous seront également proposés en amont du Congrès.

Le 22 juin au soir, la soirée « Vivre avec la peine de mort » proposera à plusieurs témoins de raconter le parcours de leur réinsertion au sortir des couloirs de la mort. Le 23 juin à 19h, tous les congressistes sont invités à se rassembler sur le parvis de l'hôtel de ville et à former le cortège de la Marche mondiale contre la peine de mort qui remontera la Karl Johans Gate.



ECPM (ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT)

Depuis 2000, nous luttons contre la peine capitale partout dans le monde en fédérant et mobilisant les forces abolitionnistes du monde entier. Nous plaidons auprès des instances internationales, nous éduquons, informons et sensibilisons les citoyens. Nous renforçons les capacités des acteurs abolitionnistes et agissons avec eux au niveau local.

2016



OBTENTION DU STATUT CONSULTATIF AUPRÈS DE L'ECOSOC

ECPM franchit un cap décisif avec l'obtention du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), qui ouvre les portes des institutions onusiennes tant à Genève (Conseil des droits de l'homme), New York (siège de l'ONU et du Conseil de sécurité) qu'à Vienne (UNODC-Office de l'ONU contre le crime et le trafic de drogue).

2015



CAMPAGNE POUR SERGE ATLAOUI ET TOUS LES CONDAMNÉS À MORT EN INDONÉSIE

Suite à la reprise des exécutions en Indonésie, ECPM se mobilise pour empêcher l'exécution de Serge Atlaoui, citoyen français condamné à mort en Indonésie. Après plusieurs semaines de campagne, et l'exécution de 8 nouvelles personnes, Serge Atlaoui échappe *in extremis* à la mort.

2012



1^{ER} CONGRÈS RÉGIONAL RABAT

ECPM organise le 1^{er} Congrès régional de Rabat afin de porter le plaidoyer au plus haut-niveau dans une région du monde où l'abolition de la peine de mort reste un sujet de société majeur.

2010



CAMPAGNE POUR HANK SKINNER

ECPM se mobilise pour empêcher l'exécution de Hank Skinner. Condamné à mort au Texas, il obtient la réouverture de son dossier et des analyses ADN.

2007



L'AFFAIRE DES INFIRMIÈRES BULGARES

ECPM mobilise les candidats à l'élection présidentielle française pour sauver les 5 infirmières bulgares ainsi que le médecin palestinien condamnés à mort en Lybie pour avoir prétendument inoculé le virus du Sida à des enfants.

2002



NAISSANCE DE LA COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

À l'issue du 1^{er} Congrès mondial et à l'initiative d'ECPM, la Coalition mondiale contre la peine de mort est créée à Rome le 13 mai 2002. Elle compte aujourd'hui plus de 150 membres.

2001



1^{ER} CONGRÈS MONDIAL STRASBOURG

ECPM se positionne comme l'association fédératrice des forces abolitionnistes internationales et organise le 1^{er} Congrès mondial contre la peine de mort de Strasbourg. L'événement aura lieu tous les trois ans.

2000



NAISSANCE DE L'ASSOCIATION

Michel Taube et Benjamin Menasce publient le livre : *Lettre ouverte aux Américains pour l'abolition de la peine de mort*. S'en suit une campagne - « Ensemble contre la peine de mort aux États-Unis » - qui rassemble 500 000 signatures en France. De ce coup de force naît l'association ECPM.



NOS PARTENAIRES

ÉTATS PARRAINS



Australian Government
Department of Foreign Affairs and Trade

COALITION MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

Composée de plus de 150 ONG, barreaux d'avocats, collectivités locales et syndicats, la Coalition mondiale contre la peine de mort est née à Rome le 13 mai 2002. Sa fondation est la conséquence de l'engagement pris par les signataires de la Déclaration finale du premier Congrès mondial contre la peine de mort, organisé par l'association française Ensemble contre la peine de mort (ECPM) en juin 2001 à Strasbourg. La Coalition mondiale vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort en menant des actions de lobbying auprès des organisations internationales et des États, en organisant des campagnes de portée internationale, dont la Journée mondiale contre la peine de mort, en soutenant les acteurs abolitionnistes nationaux et régionaux.



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Avec le soutien
de l'Organisation internationale
de la Francophonie



Avec le soutien
financier de



EN PARTENARIAT AVEC



LA PRESSE AU CONGRÈS

ACCRÉDITATIONS

Les journalistes qui souhaitent suivre et couvrir le 6^e Congrès mondial contre la peine de mort doivent adresser leurs demandes d'accréditation et d'interviews à :

Jessica Corredor

Responsable relations presse

Tél : + 33 1 80 87 70 24 Portable : + 33 6 67 51 30 31

E-mail : jcorredor@abolition.fr

La demande d'une accréditation pendant le Congrès est possible sur place, à l'accueil presse du Congrès à l'Opéra d'Oslo, sur présentation d'une carte de presse.

ESPACES PRESSE ET MOYENS TECHNIQUES AU SERVICE DES MÉDIAS

Une salle de presse est mise à disposition des journalistes accrédités au Congrès. Plusieurs espaces « interviews » seront mis à disposition, ainsi qu'un local insonorisé pour les enregistrements radio. Les journalistes réalisant des directs (pour lesquels des moyens techniques sont proposés) sont prioritaires et doivent s'inscrire au préalable auprès du service presse du Congrès.

ÉVÉNEMENTS PRESSE

« **La peine de mort à visage découvert** »

Conférence de presse, mercredi 15 juin à 11h à la Litteraturhuset-Wergelandsveien 29, 0167 Oslo

Interviennent :

M. Raphaël Chenuil-Hazan (France), directeur d'ECPM

Mme. Sunny Jacobs (Etats-Unis), ex-condamnée à mort

M. Peter Pringle (Irlande), ex-condamné à mort

Mme. Lubov Kovaleva (Biélorus), mère de Vladislav Kovalev, exécuté en 2012

« **6^e Congrès mondial contre la peine de mort : les voix s'unissent** »

Conférence de presse en présence des personnalités et des témoins invités au Congrès, mardi 21 juin à 15h30 à l'Opéra d'Oslo

CONTACTS

Responsable communication **Bérangère Portalier** : bportalier@abolition.fr

Responsable relations presse **Jessica Corredor** : jcorredor@abolition.fr

Facebook : www.facebook.com/Congresmondialpeinedemort

Twitter : @AssociationEcpm

#AbolitionNow

Site internet du Congrès : congres.abolition.fr

Site internet d'ECPM : www.abolition.fr

*Ensemble
contre
la peine
de mort*